

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 9 juillet 2024

Délibération
n°111-2024
Point 3.4

Point 3.4 de l'ordre du jour

Dépôt du projet "SIPREME" dans le cadre du contrat triennal 2024/2026

EXPOSE DES MOTIFS :

Le Contrat triennal « Strasbourg Capitale européenne » est un engagement renouvelé depuis plus de quarante ans entre l'Etat et les collectivités territoriales, Ville et Eurométropole de Strasbourg (EmS), Collectivité européenne d'Alsace (CeA) et Région Grand Est.

Le 15eme contrat triennal 2024/2026 a été signé le 26 avril dernier. Il inclut un volet recherche d'un montant de 5 M€ afin de promouvoir des projets de recherche et d'innovation à fort impact pour le territoire, sa visibilité européenne, en direction des entreprises et de la société. Le soutien permet principalement le financement d'équipements.

Dans le contexte d'une politique scientifique de site partagée entre l'Université, le CNRS et l'INSERM, 4 projets ont été déposés dans le cadre du premier appel à projets le 31 mai. Ces demandes d'équipement s'inscrivent dans le réseau des plateformes scientifiques de recherche et de service CoRTecs commun à l'Université de Strasbourg, au CNRS et à l'Inserm:

- **LEITMOTIF** Plateforme strasbourgeoise de nanofabrication : lithographie électronique de dernière génération pour une nano-électronique frugale
- **ASTRAL** Une nouvelle technologie de rupture en spectrométrie de masse pour l'analyse **protéomique** à ultra-haut débit pour la recherche de biomarqueurs et de traitements innovants en médecine personnalisée
- **TOMO-CELL** : cryo-microscopie électronique cellulaire
- **SIPREME** : système d'imagerie préclinique et spectroscopie RMN à haut champ magnétique au service du diagnostic, du pronostic et/ou de la réponse thérapeutique

Les 3 premiers projets ont été déposés par le CNRS, du fait de la gestion par la tutelle CNRS des unités mixtes destinataires.

Le projet SIPREME a pour ambition de créer sur le site du laboratoire ICube de Strasbourg un tremplin pour l'innovation en imagerie (IRM) et spectroscopie par résonance magnétique nucléaire (RMN) de l'organisme vivant, permettant le développement d'une recherche méthodologique à valence translationnelle - « de préclinique vers la clinique », au caractère non-invasif et mise exclusivement au service de la santé. Système d'imagerie préclinique et spectroscopie RMN à haut champs magnétique (IRM 9.4T) au service du diagnostic, du pronostic et/ou de la réponse thérapeutique. Le financement demandé est de 1,5 M€.

Synthèse des demandes :

Projets	Priorité	Coût total HT	Demande aide Triennal	Autofinancement/Autres financements
LEITMOTIF	1	718 484 €	500 000 €	218 484 €
Protéomique	2	2 000 000 €	1 500 000 €	500 000 €
TOMO-CELL	3	1 875 000 €	1 500 000 €	375 000 €
SIPREME	4	2 250 000 €	1 500 000 €	750 000 €
		Total : 6 843 484 €	Total : 5 000 000 €	Total : 1 843 484 €

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	30
Nombre de voix pour	30
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	0

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le dépôt du projet "SIPREME" dans le cadre du contrat triennal 2024/2026.

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 11 juillet 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

Rémi BARILLON
Vice-président Recherche,
Formation doctorale et
Science ouverte

Strasbourg, le 27 mai 2024
Objet : lettre de soutien au contrat triennal
Réf. : RBA/GDE/ESI/DHA/N° 2024-133

Géraud DELORME
Délégué régional
Délégation régionale
CNRS

Eric SIMON
Délégué régional
Délégation régionale
INSERM Est

Madame, Monsieur

Nous vous prions de trouver ci-joint les demandes en investissement de l'Université de Strasbourg, du CNRS et de l'Inserm dans le cadre du contrat triennal 2024/2026 pour les fonds recherche et innovation.

Ces projets d'investissement en équipement, classés par ordre de priorité, sont le fruit d'une stratégie commune entre l'Université de Strasbourg, le CNRS et l'Inserm. Ces demandes d'équipement s'inscrivent dans le réseau des plateformes scientifiques de recherche et de service CoRTEcs commun à l'Université de Strasbourg, au CNRS et à l'Inserm. Ce réseau est ouvert à l'ensemble des équipes de recherche du site strasbourgeois, aux équipes académiques et au monde socio-économique.

Ces quatre équipements trouveront leur place dans des plateformes qui en plus d'être dans le réseau Cortecs sont également inscrites dans des réseaux nationaux labélisés par le MESR, en reconnaissance de l'excellence des recherches qui y sont menées.

1 - **LEITMOTIF** Plateforme strasbourgeoise de nanofabrication : lithographie électronique de dernière génération pour une nano-électronique frugale

2 - Une nouvelle technologie de rupture en spectrométrie de masse pour l'analyse **protéomique** à ultra-haut débit pour la recherche de biomarqueurs et de traitements innovants en médecine personnalisée

3 – **TOMO-CELL** : cryo-microscopie électronique cellulaire

4 – **SIPREME** : système d'imagerie préclinique et spectroscopie RMN à haut champ magnétique au service du diagnostic, du pronostic et/ou de la réponse thérapeutique

Tout en restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de nos meilleures salutations.



Rémi Barillon,
Vice-président Recherche,
Formation doctoral et
Science ouverte
Université de Strasbourg



Géraud Delorme,
Délégué régional
CNRS

Eric Simon
Délégué régional



 **Inserm**
Inserm Délégation Régionale Est
Pour les régions Bourgogne,
Franche-Comté et Grand Est
Éric SIMON
Délégué Régional